

# PTB : une pétition pour supprimer la redevance télé

Ce vendredi 5 février, le PTB (Parti du travail de Belgique) lance une grande pétition et des actions dans toute la Wallonie dont le but est de supprimer la redevance télé. Cette redevance coûte 100 euros par an

aux Wallons détenteurs d'une télé... ou d'un écran d'ordinateur (on ne paye qu'une fois la redevance par adresse). Cette taxe, dont on annonce la suppression depuis des années, rapporte 100 millions d'euros par an au budget wallon. L'an passé, le ministre wallon du Budget, le PS Christophe Lacroix, estimait lui-même qu'il faudrait supprimer cette taxe, mais il ajoutait que ce n'était pas possible. Selon le PTB, qui dit avoir trouvé la solution pour compenser l'éventuel manque à gagner des 100 millions de la redevance, celle-ci est une taxe particulièrement injuste. Elle a été supprimée en Flandre et à Bruxelles. Mais surtout, dit le parti de gauche, elle frappe tout le monde de la même manière, quel que soit le niveau de revenus. Or, pour pas mal de Wallons, elle devient difficile à payer.

## DONATIONS

Le PTB pointe au passage les autres augmentations de prix qu'ont subies les Wallons : relèvement de la TVA sur l'électricité de 6 à 21 % (une décision fédérale), forte augmentation du prix de l'eau et du coût de ramassage des déchets (décisions du gouvernement wallon). Tout ça a entraîné des graves difficultés pour de nombreux Wallons.



Mais pas tous, dit le PTB. Ainsi, les très riches. Le parti de gauche rappelle que les Belges les plus aisés ne cessent de s'enrichir, que le nombre de millionnaires a augmenté de 12.000 en 2014 alors que pendant ce temps, le reste de la population est à la peine. Il avance une proposition au niveau wallon. Sans rentrer dans les détails techniques, il s'agirait de rendre progressive la taxation sur les donations, en matière mobilière. Les donations sont souvent utilisées pour éviter les droits de succession. Mais elles sont peu taxées (3,3 % sur les biens mobiliers). C'est sur ces biens que les plus ai-

sés pourraient être plus taxés, estime le PTB. Selon lui, une progressivité similaire aux biens mobiliers pour le 1 % de gens les plus riches permettrait de faire rentrer au moins 100 millions. De quoi couvrir largement le manque à gagner de l'abandon de la redevance télé.

Le parti mobilise dès aujourd'hui ses militants et mandataires pour des distributions de sa pétition sur les marchés, dans les quartiers, mais aussi en porte à porte et dans les entreprises.

Il lance aussi ce matin sa pétition en ligne, à l'adresse [www.stopredevancetv.be](http://www.stopredevancetv.be)

BENOÎT JACQUEMART

## Redevance TV : plus de 500 réclamations l'an passé

Les citoyens les plus en colère contre cette redevance TV et les plus insistants finissent par se tourner vers le service du médiateur de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Par rapport à 2014 (274 plaintes), les réclamations ont plus que doublé en 2015, apprend-on. « Dans 80 % des dossiers », détaille Alain Paermentier le conseiller du médiateur, « les gens se mani-

festent parce que la Région wallonne, qui s'est subitement réveillée, a commencé à leur réclamer la redevance pour 2009, 2010, 2011... Dans cette matière, on n'a pas grand-chose comme latitude de travail. On peut juste vérifier que la DGO7 respecte bien les délais et les périodes de prescription, mais ils sont longs. » Entre la première invitation à payer et l'avertissement extrait de rôle (= le rappel, sans frais), il peut déjà s'écouler 3 ans maxi-

mum. La Région dispose encore alors de 5 ans pour forcer le paiement (par huis-sier s'il le faut). « Or, si longtemps après, les gens ont rarement leur extrait bancaire pour prouver leur paiement », note Alain Paermentier. « Et avec la banque par internet, c'est pire encore. Pour remonter dans l'histoire, il faut le demander à sa banque et c'est payant. De 7 à 9 euros pour obtenir les extraits de compte d'un mois. »

M. Paermentier observe parfois aussi des confusions, dans le chef du particulier, dus au fait que la redevance est fixe, 100 euros chaque année. « Quand on voit arriver la nouvelle facture, on pense avoir déjà payé parce qu'on vient de verser le même montant pour l'année précédente... avec retard. Cela sème vraiment la confusion. Nous prônons la suppression de cette redevance totalement obsolète. »

F. DE H.